

Master Droit

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit. 2016, Université du Havre. hceres-02041791

HAL Id: hceres-02041791 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041791v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Droit

Université du Havre



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit

Établissement déposant : Université du Havre

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Droit* de l'Université du Havre propose une première année organisée en deux parcours : *Droit privé* et *Droit public* avec une mutualisation des cours à hauteur de 30 % ; la deuxième année offre un choix parmi quatre spécialités : 1) *Droit de la mer et des activités portuaires*, 2) *Droit international des affaires*, 3) *Collectivités territoriales*, 4) *Carrières judicaires*. Classiquement, le master poursuit deux objectifs, un approfondissement des connaissances en première année (M1) et une spécialisation en deuxième année (M2). La spécialisation en M2 est orientée vers une finalité professionnelle, ce qui n'exclue pas quelques poursuites en doctorat. Une cinquième spécialité intitulée *Droit et administration des organismes publics* cohabilitée avec l'Université de Caen et portée par cette dernière n'apparaît pas dans le dossier.

La formation offerte est polyvalente dans la mesure où elle forme à l'apprentissage de connaissances théoriques et pratiques dans le domaine juridique. L'enseignement de la langue étrangère occupe une place particulièrement importante dans la formation avec un volume horaire conséquent et des enseignements en langue anglaise. En outre, un enseignement en informatique permet d'obtenir le certificat informatique et internet niveau 2 métiers du droit (C2i niveau 2). Enfin, cette formation est tournée vers l'acquisition de compétences préprofessionnelles, mise en œuvre sous la forme de projets tutorés, formation à la technique d'entretien d'embauche ou encore de cours de plaidoirie. Les diplômes délivrés donnent accès aux débouchés professionnels : assurance, entreprises portuaires, société d'import/export, contractuel dans une collectivité territoriale...

De manière classique, les cours sont dispensés en présentiel sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés à la Faculté des affaires internationales du Havre. L'accès aux différents M2 est sélectif. Les modalités d'accès au M2 *Droit international des affaires* et au M2 *Carrières judiciaires* sont diverses : la formation initiale, la formation continue et la validation d'acquis d'expérience (VAE). Le M2 *Collectivités territoriales* est également ouvert à la formation continue en plus de la formation initiale.

Synthèse de l'évaluation

La formation constitue un ensemble structuré et cohérent. Il existe une cohérence entre les deux années de master puisque la première année est vouée à l'approfondissement des connaissances et la deuxième année est tournée vers la spécialisation. Il existe aussi une cohérence entre les quatre spécialités offertes en deuxième année qui apparaissent bien distinctes et ne se recoupent pas. Les M2 jouent la carte locale avec pertinence et réussite en préparant à des métiers correspondant au bassin de recrutement local : mer, collectivités territoriales, droit international des affaires. Ils se sont créés une véritable identité, car trois d'entre eux sont très spécialisés.

L'attractivité de la mention ressort des effectifs et de la diversité de l'origine des étudiants, avec une attractivité particulière de la spécialité *Collectivités territoriales* pour les étudiants en formation continue. En 2014-2015, 60 étudiants se sont inscrits en M1 et 65 étudiants se sont inscrits en M2 après une sélection de 350 dossiers pour les quatre spécialités.

Les trois spécialités très ciblées *Droit de la mer et des activités portuaires*, *Droit international des affaires* et *Collectivités territoriales* permettent ainsi à la mention de se distinguer de l'offre de formation des universités de Caen et de Rouen. Les deux spécialités *Droit de la mer et des activités portuaires*, et *Droit international des affaires*, offrent en plus une formation particulièrement originale. Quant à la spécialité *Carrières judiciaires*, plus classique, elle résulte de la transformation d'un M2 recherche, reconversion qui semble réussie au regard des effectifs stables - plus d'une vingtaine d'étudiants - et de la réussite au diplôme. Compte tenu de ces éléments, cette spécialité répond à un besoin de formation au niveau local. L'insertion professionnelle est très élevée s'agissant de la spécialité *Droit de la mer et des activités portuaires*: taux d'insertion de 96 % en 2013 et de 92 % en 2014. Pour la spécialité *Carrières judiciaires*, il y 16 insertions

professionnelles et 2 poursuites en doctorat sur 18 répondants à l'enquête pour l'année 2013-2014 (sur 20 diplômés). Le taux d'insertion professionnelle n'est en revanche pas connu s'agissant de la spécialité *Collectivités territoriales* et *Droit international des affaires*. C'est la raison pour laquelle, le suivi des diplômés et le suivi de l'acquisition des connaissances sont à améliorer.

La finalité professionnelle des spécialités explique la place importante de la professionnalisation et le caractère obligatoire des stages en M2. En adéquation avec leur finalité professionnelle, les M2 comptent un nombre important de professionnels intervenants. A l'inverse, la place de la recherche est restreinte, le lien avec celle-ci s'opérant par le biais des enseignants-chercheurs, membres du laboratoire Lexfeim (Laboratoire d'études en droits Fondamentaux, des Echanges Internationaux et de la Mer), qui dispensent des cours dans les spécialités.

Il existe un réel pilotage de la mention qui est clairement présentée comme un ensemble ; le pilotage de chaque spécialité s'avère par ailleurs efficace. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement.

La politique en matière de maîtrise des langues étrangères est excellente ; il s'agit d'une forte valeur ajoutée de la formation qui s'inscrit dans la continuation de la possibilité de suivre un parcours droit bilingue en licence. Elle va de paire avec une forte ouverture sur l'international et l'incitation à la mobilité des étudiants.

Des liens sont tissés avec les professionnels, mais ils pourraient être plus institutionnalisés sous forme de partenariat, ce qui permettrait de les renforcer.

Comme le relève le dossier, Il faudrait aussi développer l'usage du numérique pour les étudiants à l'étranger et à statut salarié.

Enfin on peut regretter le caractère lacunaire du dossier en ce qui concerne la composition et le fonctionnement des conseils de perfectionnement et les modalités d'évaluation des étudiants.

Points forts:

- Une ouverture à l'international assez remarquable.
- La conception des maquettes en parfaite adéquation avec les objectifs poursuivis, ce qui explique l'attractivité des quatre spécialités.
- Une équipe pédagogique investie, qui assure un suivi régulier.
- L'originalité de deux spécialités en M2 en adéquation avec l'environnement local (*Droit de la mer et des activités portuaires* et *Droit international des affaires*).
- L'attractivité particulière de la spécialité Collectivités territoriales en formation continue.

Points faibles:

- La place restreinte faite à la formation à la recherche.
- Le suivi des diplômés insuffisant pour les spécialités Collectivités territoriales et Droit international des affaires.
- Un manque de clarté du dossier concernant la composition et le fonctionnement des conseils de perfectionnement et les modalités d'évaluation des étudiants en M2 qui ne sont pas indiquées.

Recommandation:

Afin d'accroître le lien de la formation avec la recherche, il serait souhaitable d'offrir une initiation à la recherche au niveau du M1 ou dans les M2 qui offrent la possibilité de rédiger un mémoire de recherche. Pour assurer un meilleur suivi des diplômés, il faudrait mettre en place des dispositifs de suivi au sein de chaque spécialité en plus des outils mis en œuvre par l'Université. Il apparaît par ailleurs pertinent de concrétiser le projet d'ouvrir à la formation continue la spécialité *Droit de la mer et des activités portuaires*, ce qui permettrait d'augmenter les effectifs sans empiéter sur les débouchés. Les liens tissés avec les professionnels mériteraient enfin d'être institutionnalisés par l'instauration de partenariats.

Adéquation du cursus aux objectifs	L'adéquation du cursus aux objectifs compte parmi les points forts de la mention. La mention est très bien structurée avec une première année généraliste et une seconde année offrant quatre spécialités diversifiées. En M2 Carrières judiciaires, les matières et techniques enseignées sont en total adéquation avec la préparation aux concours. En M2 Collectivités territoriales, les cours sont entièrement axés sur le droit des collectivités territoriales, et même en relation avec le bassin local d'emploi, avec un cours sur l'environnement politique normand et un cours de droit du littoral. En M2 Droit de la mer et des activités portuaires les cours sont consacrés au droit de la mer et au droit maritime. Ils sont donc très spécialisés avec une approche internationale et un enseignement spécifique d'anglais juridique et maritime. De même, en M2 Droit international des affaires les cours sont très ciblés et spécialisés, et dispensés en français et en anglais.
Environnement de la formation	Le dossier met l'accent sur la correspondance entre les M2 à finalité professionnelle et les métiers correspondant au bassin de recrutement local pour trois spécialités.
	Il souligne, par ailleurs, l'adéquation entre les axes du laboratoire de recherche en droit Lexfeim et les spécialités des masters, ce qui permet aux enseignants-chercheurs de faire profiter les étudiants de leur recherche dans les matières qu'ils enseignent. Le dossier mentionne l'organisation de deux colloques par an mais sans faire toutefois le lien avec les spécialités de M2.
	Le master propose des spécialités qui se révèlent originales pour deux d'entre elles: <i>Droit international des affaires</i> et <i>Droit de la mer et des activités portuaires</i> . Les deux autres spécialités, <i>Carrières judiciaires</i> et <i>Collectivités territoriales</i> sont des formations plus généralistes et plus classiques.
	Deux associations gravitent autour de la formation. L'Association Métier du droit carrières judicaires participe à la réalisation de projets tutorés, à l'organisation de forum des métiers, à des concours d'éloquence et à des journées d'étude et de veille. L'association Nautilus permet de créer un réseau d'anciens étudiants.
	La formation a tissé des liens avec des partenaires professionnels locaux dans le domaine de la justice et de l'administration: ils participent au forum des métiers, à la remise des diplômes, à l'accueil en stage, à des comités de perfectionnement et ils interviennent comme enseignants dans la formation. Toutefois, ces liens mériteraient d'être institutionnalisés sous forme de partenariats, ce qui permettrait de les renforcer et de les pérenniser.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique se présente comme une équipe structurée, qui assure un suivi régulier.
	Le M2 compte un nombre important de professionnels (au moins la moitié), en cohérence avec la finalité professionnelle des spécialités, à côté d'enseignants-chercheurs.
	Il existe un pilotage effectif au niveau de la mention et des spécialités.
	Il est mentionné une réunion de l'équipe pédagogique par trimestre avec un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, d'étudiants et de professionnels. A cela s'ajoute une réunion pédagogique deux fois par an sur un ordre du jour déterminé hors présence des étudiants.
	Un délégué des étudiants fait le lien entre la promotion et le responsable du diplôme.
	Enfin, un conseil de département se réunit quatre fois par an. Il est composé de tous les enseignants-chercheurs de droit privé et droit public, collègues non juristes assurant plus de 50 h TD dans les formations, des représentants étudiants et des professionnels. Il coordonne, semble-t-il, la mention mais ce point manque de clarté.
Effectifs et résultats	Les effectifs et la diversité de l'origine des étudiants témoignent de l'attractivité de la mention : en M1 60 étudiants inscrits pour l'année 2014-2015 et en M2 65 étudiants inscrits aux termes d'une sélection de 350

dossiers pour les quatre spécialités.

Le succès est dû aux mesures prises pour adapter la formation au marché de l'emploi.

Les débouchés sont très ciblés et adaptés aux besoins du bassin d'emploi local pour trois des quatre spécialités. Toutefois, il est parfois difficile d'apprécier le taux d'insertion professionnelle, à l'exception de la spécialité *Droit de la mer et des activités portuaires* dont le taux d'insertion est précisé : 96 % en 2013 et 92 % en 2014, et du M2 *Carrières judiciaires* qui compte 18 répondants à l'enquête en 2013 sur 20 diplômés (avec 16 insertions professionnelles et 2 poursuites en doctorat). Pour l'année 2012-2013, il n'y a que 2 répondants à l'enquête pour le M2 *Droit international des affaires*. Aucun renseignement n'est fourni concernant le M2 *Collectivités territoriales*. Le suivi des étudiants doit être amélioré dans ces deux spécialités.

Le taux de réussite au diplôme est très élevé. En M2 *Carrières judicaires*, il est de 8 diplômés sur 8 inscrits en 2012 et de 20 sur 22 en 2013. En M2 *Droit de la mer et des activités portuaires*, il y a 100 % de réussite en 2012 et 2013 (7/7 et 10/10). En M2 *Droit international des affaires*, on compte 13 diplômés sur 15 inscrits pédagogiques en 2012 et 15 sur 16 en 2013. Il n'y a pas d'information sur le taux de réussite en M2 *Collectivités territoriales*. Les données de 2014 ne sont pas encore connues.

Place de la recherche	La place réservée à la recherche est restreinte. Les enseignants- chercheurs sont tous membres du laboratoire Lexfeim et s'efforcent de faire profiter leurs étudiants de leur activité de recherche. Certaines spécialités prévoient la possibilité de faire un mémoire de recherche: Droit de la mer et des activités portuaires et Droit international des affaires. Il est projeté de l'étendre aux autres spécialités. Enfin, la responsable regrette la suppression du séminaire d'initiation à la recherche pour des raisons budgétaires.
Place de la professionnalisation	La place réservée à la professionnalisation est importante et satisfaisante compte tenu de la finalité professionnelle du M2. La professionnalisation est mise en œuvre par le biais de projets tutorés, séance d'information sur les débouchés, de maîtrise des langues devant permettre de faire un entretien d'embauche en langue étrangère. Il convient de relever le taux important d'enseignants professionnels en M2: en M2 Carrières judiciaires, 10 enseignants-chercheurs et 5 professionnels, en M2 Collectivités territoriales, 9 enseignants-chercheurs et 9 professionnels, en M2 Droit de la mer et es activités portuaires, 8 enseignants-chercheurs et 8 professionnels dont on ne connait pas cependant pas les fonctions, et en M2 Droit international des affaires, 6 enseignants-chercheurs et 5 professionnels. S'agissant des fiches RNCP, il manque celle de la spécialité Collectivités territoriales et Droit de la mer et ces activités portuaires. L'intitulé de la fiche RNCP Carrières juridiques doit être renommé Carrières judiciaires.
Place des projets et stages	Le stage est facultatif en M1 et obligatoire en M2 dont la durée varie de deux à six mois sauf si les étudiants optent pour le mémoire de recherche. Le Service de la vie étudiante offre une aide à la rédaction de CV et lettre de motivation en amont du stage et elle dispense une aide financière si le stage est éloigné du domicile. Concernant l'encadrement des stages, le suivi du stage et le contact avec la structure d'accueil est effectué par le responsable du diplôme et un enseignant référent, et le mémoire de stage fait l'objet d'une charte rédactionnelle. A l'issue du stage, le mémoire est soutenu devant un jury composé d'universitaires et d'un professionnel. Il existe en outre des projets tutorés.
Place de l'international	L'ouverture à l'international est une véritable valeur ajoutée de la formation avec une politique très dynamique.

	En master, la langue vivante est obligatoire avec un volume horaire important (4h/semaine). Les enseignements portent sur la communication écrite et orale et des cours de civilisation sont dispensés. Par ailleurs, il existe des cours spécifiques : anglais maritime et anglais des affaires. Certains cours sont dispensés en anglais. La mobilité est encouragée et dynamique : les stages à l'étranger sont encouragés, des accords pour mobilité réciproque dans les spécialités Droit international des affaires et Droit de la mer et des activités portuaires sont passés avec des universités étrangères et les étudiants peuvent obtenir un double diplôme. Une politique en faveur de la
	mobilité des étudiants est mise en œuvre dès le M1 (16 étudiants havrais à mobilité sortante en 2013-2014).
	Cet aspect est satisfaisant.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le M1, accessible à tous, n'appelle pas de remarques particulières quant aux modalités de recrutement. S'agissant du M2, soumis à sélection, il est ouvert aux étudiants répondant à des critères qualitatifs. Les modalités de sélection mériteraient toutefois d'être précisées.
	Il convient de souligner des modules de suivi individualisé des étudiants pour la préparation aux concours et aux entretiens d'embauche.
	Cet aspect est classique.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les cours sont dispensés en présentiel sous forme de cours magistral ou de travaux dirigés.
	Le numérique se décline très classiquement par l'enseignement de C2i Métiers du droit ainsi que par le dépôt de documents sur la plateforme numérique. Il faudrait néanmoins développer l'usage du numérique pour les étudiants à l'étranger et/ou à statut salarié comme le souligne le dossier.
	S'agissant du M2 spécialité <i>Collectivités territoriales</i> ouvert à la formation continue, il est projeté d'organiser la formation en module intensif sur un temps court pour valider une matière et de dispenser les cours à des horaires appropriés aux professionnels. Le M2 <i>Droit international des affaires</i> apparaît aussi ouvert à la formation continue. Les deux admettent le mécanisme de VAE.
Evaluation des étudiants	La composition du jury d'examen comprend tous les responsables des matières enseignées et chargés de travaux dirigés. Une réunion est organisée trois fois par an à l'issue des examens.
	En M1, il y a un contrôle terminal et un contrôle continu écrit et oral.
	Il faut regretter l'absence d'information concernant l'évaluation quelle que soit la spécialité en M2.
	Ce suivi est inégal.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il manque l'annexe au diplôme de la spécialité <i>Collectivités territoriales</i> et l'annexe <i>Droit de la mer et des activités portuaires</i> pourrait présenter les unités d'enseignement (UE).
	Aucun portefeuille de compétences n'est mentionné.
	Une annexe descriptive au diplôme existe.
Suivi des diplômés	Le suivi est assuré par le service de l'Université, par un compte LinkedIn spécialement dédié et par une enquête réalisée auprès des étudiants notamment lors des cérémonies de remise des diplômes. Le suivi doit être formalisé et intensifié pour obtenir des données plus représentatives concernant l'insertion professionnelle. En effet, ces données sont inexistantes pour le M2 Collectivités territoriales, inexploitables pour le M2 Droit international des affaires (deux répondants à l'enquête). Seuls le M2 Droit de la mer et des activités portuaires et le M2 Carrières judiciaires disposent de données fiables.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Ce point est satisfaisant.
	Le conseil de perfectionnement est constitué d'enseignants, de professionnels et d'étudiants qui se réunissent deux fois par an.
	Le dossier champ de formation précise que chaque spécialité de master a son conseil de perfectionnement. Au niveau de la mention, il semble que la coordination est assurée par le conseil de département mais cela

manque de clarté.
Il existe une évaluation des enseignements traitée par les services de l'Université avec un taux de réponse jugé néanmoins souvent insatisfaisant.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.